

Pas de courses scolaires à l'EP de Delémont, malgré l'offre du SEJ

René Grossmann & Roberto Segalla, coprésidents du SEJ

Suite à un référendum contre le budget communal 2019, puis à un recours contre ce référendum, la ville de Delémont se trouve sans budget et plusieurs charges prévues dans ce document ont été gelées par le Conseil communal. Ces montants sont considérés comme des dépenses non obligatoires par l'exécutif. Parmi les rubriques bloquées, on trouve les subsides pour les courses scolaires de l'école primaire. La règle en vigueur pour le financement de ce moment important dans la vie d'une classe est que les parents peuvent être appelés à participer jusqu'à concurrence du montant accordé par la ville. Mais comme la Municipalité ne donne rien, les parents ne sont pas sollicités et les courses scolaires n'ont pas lieu. Le SEJ a tenté de débloquer la situation en proposant au Conseil communal d'avancer, sous la forme d'un prêt, le montant nécessaire au versement des subsides communaux, ce qui aurait permis aux enseignant·e·s de demander une participation aux parents. L'exécutif a refusé la proposition. Il ne voulait pas d'une solution de ce type pour un seul des montants gelés.

Le secrétaire général du SEJ, Rémy Meury, membre du Conseil de Ville (le législatif delémontain), a alors déposé une résolution discutée préalablement avec le maire et le conseiller communal responsable des écoles. C'est la seule intervention qui pouvait répondre à l'urgence de la situation. Le Conseil de Ville y invitait l'exécutif à débloquer tous les montants jusqu'à 30'000 francs et s'engageait parallèlement à prendre les décisions ultérieures éventuellement nécessaires pour confirmer l'utilisation de ces montants. En plus des courses scolaires, d'autres rubriques à la vocation sociale évidente étaient concernées. Le Conseil de Ville a finalement refusé par 20 voix contre... 20.

Ainsi, contrairement à leurs camarades de l'école secondaire - qui bénéficie d'un financement intercom-



munal et donc considéré comme obligatoire - les élèves du primaire ne partent pas en course en cette fin d'année scolaire. Pourtant, comme le suggérait dans la presse avant le vote l'ancien directeur des écoles primaires, cette rubrique budgétaire jamais contestée depuis des décennies par qui que ce soit devait être considérée comme une dépense liée en vertu du droit coutumier. Au-delà de l'inégalité de traitement avec les élèves de l'école secondaire, le Conseil de Ville n'a pas voulu reconnaître l'importance de cette activité dans la vie scolaire, plus encore pour les classes en fin d'un cycle de deux ans qui entraîne le changement d'enseignant·e l'année suivante. Il n'a pas voulu non plus tenir compte du fait que parmi les quelque 1'000 élèves touchés, certains ne découvrent des lieux particuliers de notre région, de notre pays, qu'à l'occasion des courses scolaires. Car malheureusement, en Suisse, dans le Jura et à Delémont, on trouve encore des familles avec des statuts précaires pour qui certaines dépenses ne sont pas imaginables. Et pour ces familles, par son fonds Mimosa, le SEJ peut intervenir pour financer leur part à ce type d'activité. Le SEJ aura tenté de changer la décision. En vain. Pour une seule voix manquante.

L'école jurassienne est bonne

Une récente enquête nationale (voir notamment en p. 44) indique que les élèves de l'école obligatoire jurassienne démontrent des compétences supérieures à la moyenne suisse dans tous les domaines évalués (mathématiques et langues). Il est intéressant de constater que les résultats en Suisse alémanique sont moins bons globalement qu'en Suisse romande.

Pourtant, le *Lehrplan 21* impose une grille-horaire plus large que le Plan d'études romand. D'où la question inévitable, qui dépasse le cadre de l'école d'ailleurs: faut-il travailler plus pour travailler mieux? En tout cas, ces bons résultats confirment la valeur du système scolaire jurassien et la qualité du travail accompli par le corps enseignant. (com./rm)

Et si l'école apprenait à penser... l'inclusion scolaire?

Présentation, avant la pause estivale, du quatrième et dernier atelier de travail qui occupera les participant·e·s au Congrès des enseignant·e·s du 20 septembre prochain à Delémont. Le thème de l'école inclusive sera débattu avec Giancarlo Valceschini, directeur général de l'enseignement obligatoire du canton de Vaud et promoteur reconnu de l'égalité des chances.

Depuis plus de trente ans, une réflexion sur l'exclusion scolaire des élèves en difficulté anime les débats chez les enseignant·e·s de Suisse romande: l'école régulière ne doit-elle pas ouvrir mieux ses portes à tous les élèves, performant·e·s et moins performant·e·s? Est-ce que le concept d'égalité des chances est pleinement rempli quand une partie des élèves sont relégué·e·s dans des classes particulières en raison de leur handicap, de leurs difficultés scolaires ou de leur langue d'origine? Ne devrait-on pas parler plutôt de droit à la différence?

L'évolution de la société a transformé le rapport à l'autre et il n'est plus question aujourd'hui de mise à l'écart par l'école régulière, mais bien plutôt d'inclusion. Les politiques ont d'ailleurs choisi et tranché: l'école publique accueillera tous les enfants, quelle que soit leur situation de handicap ou leurs difficultés.

Mais les enseignant·e·s ont-ils choisi? Les a-t-on seulement consulté·e·s? Les classes sont-elles prêtes à accueillir ces enfants déclaré·e·s différent·e·s par des spécialistes à un moment ou à un autre de leur parcours scolaire? Qu'en est-il du plan d'études à suivre et à remplir? Comment intégrer les mesures spéciales dans l'enseignement régulier, en tenant compte des élèves qui n'y ont pas droit?

Il est évident que la très large majorité des enseignant·e·s envisage l'inclusion scolaire comme un droit de toutes et tous les élèves, comme une chance de se confronter à la diversité et de développer ce vivre ensemble indispensable à la pérennité de la société.

Toutefois, cela ne va pas de soi, il ne suffit pas de déclarer l'inclusion scolaire pour qu'elle se réalise. De nombreuses questions essentielles doivent trouver des réponses avant de passer à l'action, pour que les enseignant·e·s réussissent dans leur tâche au quotidien, pour tous les élèves qui leur sont confié·e·s et dont ils veulent la réussite la meilleure possible. La réponse dans la seule différenciation ne suffit pas.

– Dans une école et une société toujours plus compétitives et performantes, n'est-il pas illusoire d'envisager l'inclusion scolaire comme LA solution?



- La bonne volonté des intervenant·e·s suffit-elle pour réussir et quels sont les critères d'une réussite en matière d'inclusion scolaire?
- Les moyens mis à la disposition des enseignant·e·s sont-ils pertinents?
- Quelle est la marge de manœuvre laissée aux directeurs et directrices d'établissement et aux enseignant·e·s dans la réalisation de l'inclusion scolaire?

- L'aide, par un soutien réel de l'élève, de la classe et de l'enseignant-e, est-elle possible dans le cadre horaire de la classe?
- Le travail en réseau de tous les intervenant-e-s autour de l'élève est-il encore gérable à côté des tâches quotidiennes de l'enseignant-e régulier-ère?
- Comment les autorités entendent-elles favoriser et valoriser la prise en charge des élèves à besoins particuliers dans les classes régulières?
- Quelles formations sont nécessaires aux enseignant-e-s qui vivent l'inclusion scolaire?

Ce sont là, parmi bien d'autres, les questions légitimes que les enseignant-e-s se posent au moment d'entrer dans cette nouvelle approche de l'école. Elles seront abordées sans tabou avec l'animateur de cet atelier,

Giancarlo Valceschini, directeur général de l'enseignement obligatoire (DGEO) et chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) du canton de Vaud. Certaines réponses seront apportées par l'exemple vaudois, qui pourrait être inspirant pour les autorités scolaires du canton du Jura, mais la part belle sera faite aux réflexions des participant-e-s, leurs craintes, leurs doutes, leurs aspirations et leurs attentes.

Cet atelier sera une première étape dans la mise en œuvre de cet important chantier, dont la réalisation ne sera possible qu'avec les enseignant-e-s, même si leur adhésion de principe est largement acquise.

(com./cf)

2019, odyssée de l'espace

Le 21 juillet 1969, les Américains gagnent la course à la Lune. C'était il y a tout juste cinquante ans et, à Moutier, une exposition entièrement conçue dans le cadre d'un cours à option a fait revivre cette épopée le temps de deux week-ends du mois de mai. Retour sur mille heures de travail.

Catherine Friedli

Julien Hoffmeyer, enseignant à l'école secondaire de Moutier, est un passionné d'aéronautique. Alors, à la rentrée 2017, il propose à ses six élèves du cours à option de travaux manuels de marquer les cinquante ans du premier pas sur la Lune par une exposition ambitieuse.



À eux sept, ils vont raconter la course à l'espace que se livrèrent les USA et l'URSS au plus fort de la guerre froide. À raison de deux heures par semaine, élèves et enseignant vont se livrer à d'intenses recherches historiques, rédiger des textes, réaliser des montages audiovisuels, rassembler des vestiges et, surtout, construire, parfois à l'échelle 1:1, toutes sortes d'engins spatiaux.



L'école est équipée d'imprimantes 3D et ils s'en serviront abondamment pour réaliser leurs maquettes, mais les plus grandes pièces seront imprimées au CEFF - Centre de formation professionnelle Berne francophone. Sollicitées, les entreprises spécialisées de la place sponsoriseront l'aventure en fournissant des filaments d'impression.



Entre dessins, films d'archives, montages audiovisuels, panneaux didactiques, objets historiques, et bien sûr les maquettes, quelque 1500 visiteurs ont pu remonter vingt-cinq ans d'histoire, du premier missile de croisière, le V1 allemand de la Deuxième Guerre mondiale, au lanceur américain Saturn V des missions lunaires Apollo.

La reproduction à échelle réelle d'une capsule Mercury constitue incontestablement le clou de l'exposition, mais des exemplaires d'époque de *LIFE* et de la *PRA-VDA*, les débris d'un V2, un scaphandre lunaire, la reproduction du Spoutnik, sont d'autres témoins émouvants de l'exposition, qui s'achève donc en 1969 avec le premier pas de Neil Armstrong sur la Lune. Mais la conquête spatiale continue, et, de même, l'aventure n'est pas terminée pour Julien Hoffmeyer et ses six élèves. Leur troisième et dernière année de cours à option sera consacrée à la construction de deux autres maquettes géantes.



Belle reconnaissance pour le travail des Prévôtois, la société Swiss Apollo, qui se consacre à la mémoire de l'aventure lunaire, a décidé de racheter les plus grandes maquettes pour les utiliser lors de divers événements qu'elle organise. Enfin, autre hommage, celui de Gerry Hofstetter, l'artiste de lumière, venu orchestrer une projection monumentale sur les façades du bâtiment scolaire avec 150 dessins réalisés par les élèves (tous cette fois) de l'école.



Last but not least, un peu de l'école s'envolera dans l'espace prochainement. Un dessin de format carte postale auquel ont contribué – par un point – tous les élèves, fera partie d'un vol suborbital habité au printemps 2020. Une fois redescendu sur Terre, il viendra occuper pour la postérité, on peut l'imaginer, une cimaise de l'école en souvenir de cette aventure un peu folle. •



Prends soin de mon doudou!¹

En cette nouvelle période de réformes tous azimuts dans le canton de Neuchâtel, saluons la création d'un collectif citoyen préoccupé par la prise en charge de l'enfance dans le canton de Neuchâtel. Premier constat: dans les secteurs éducatifs, thérapeutiques ou sociaux, les moyens nécessaires manquent et des coupes budgétaires sont régulièrement à l'agenda politique!

Un clip vidéo de six minutes a été créé pour dénoncer cette dérive et ses conséquences. Le SAËN a rencontré le collectif, qui ne compte pas s'arrêter là! À suivre! (pg)

¹ <https://prendssoindemondoudou.websself.net/>

Devoirs...

Un groupe de travail réunissant des représentants des directions, des enseignant-e-s et des parents d'élèves s'est penché résolument sur le serpent de mer des devoirs à domicile.

Des recommandations ont été formulées, applicables de la 3^e à la 11^e année de la scolarité obligatoire.

Régionalisation oblige, le Département de l'éducation et de la famille espère que les cercles scolaires introduiront ces recommandations durant l'année scolaire 2019-2020 en tenant compte des conditions locales, de l'organisation scolaire et de leurs besoins. Cela devrait constituer un test de faisabilité avant une éventuelle adoption définitive.

Le groupe de travail appelle au développement de la communication entre les actrices et les acteurs concernés. (pg)

la vigie



Sollicitude?

Un membre en arrêt maladie a reçu un courrier de l'administration de son cercle le rendant attentif au fait qu'il atteindra prochainement les 180 jours de maladie accordés. Le responsable RH précise encore que s'il reprend progressivement à temps partiel, comme c'est prévu et pratiqué dans presque tous les cas, cette période sera toutefois assimilée à des jours de maladie (sans nuance) incrémentant le décompte de l'assurance perte de gain.

Il paraît que c'est «légal». Visiblement, un employeur peut être à la fois respectueux du droit et immoral vis-à-vis de son personnel. Également dans nos écoles...

Surprise, surprise... La couverture varie d'un cercle scolaire à l'autre. Dans le «privé», les meilleurs services RH ont fait stipuler dans les CGA que le droit à 720 indemnités journalières au maximum est valable pour chaque **cas** de maladie. Ça peut changer la vie. Renseignez-vous auprès de votre administration!



"AVEC NOUS
Où tu veux
Quand tu veux..."



+41(0)58 317 18 08
info@romandie-campus.com
www.romandie-campus.com

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?

Nous arrivons au terme d'une année scolaire bien remplie. L'heure est aux bulletins à remplir, aux activités à terminer et aux fêtes de fin d'année à organiser. Sur le plan syndical, certains signaux laissent songeur.

.....
Pierre-Alain Porret, président du SAEN



Une étude LCH-SER publiée début mai montre une légère diminution du nombre d'heures de travail annuel des enseignant-e-s. Tant mieux. Tant mieux! Par contre, elle révèle aussi une augmentation de la fatigue générée par la gestion de classes et d'élèves difficiles, qui touche de plus en plus d'enseignant-e-s.

Le 19 mai, la population suisse a accepté la réforme fiscale fédérale. Cela apportera des revenus pour l'AVS, mais aura des conséquences sur les finances cantonales. Que se passera-t-il à Neuchâtel? Après plusieurs années d'économies successives, parviendra-t-on enfin à réinvestir davantage dans l'école?

Quelques jours plus tard, la démission du chef de service du Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) a pris tout le monde par surprise. Juste au moment où la réflexion autour du projet de regroupement des écoles professionnelles, avec la création du futur Centre de formation professionnel neuchâtelois (CPNE), doit démarrer. Il faudra trouver rapidement une personne compétente pour piloter cet important chantier.

Fin mai, l'enquête suisse sur les compétences fondamentales montrait que les élèves neuchâtelois sont un peu à la peine en français et en maths, en comparaison romande. Comment interpréter de tels chiffres? Certes, le plan d'études et les moyens d'enseignement sont les mêmes, mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte, et la diversité des fonctionnements scolaires rend les comparaisons difficiles.

«C'est dans le calme et la confiance que sera votre force»

Cette citation biblique, reprise par Patrick Pollicino, a attiré mon attention dernièrement. Le chef du service des sports de

la ville de Neuchâtel titrait ainsi son édito¹, pour parler de la nouvelle vague du «vivre slow». En effet, dans bien des pays privilégiés, on observe depuis quelques années un mouvement qui appelle à ne pas se laisser emporter par le tourbillon effréné du progrès technologique et à retrouver une certaine qualité de vie en ralentissant certaines activités. On parle alors de *slow-food*, de *slow-work* ou encore de *slow-shopping*.

Slow-education?

Et si, face aux pressions imposées par le rythme trépidant de la vie scolaire, nous parvenions à retrouver un peu de sérénité? Si nous prenions un peu de distance face aux contraintes des réformes scolaires qui nous désécurisent, face aux coupes budgétaires qui nous fragilisent, face aux nouvelles qui induisent des inquiétudes pour l'avenir de notre école?

Quels que soient les soucis qui nous préoccupent, nous devons nous rappeler que l'éducation est un art qui s'exerce dans le calme, que la confiance réciproque entre tous les acteurs et toutes les actrices de cette tâche est une donnée fondamentale, et que la force que nous voulons donner à nos élèves ne se mesure que difficilement avec des graphiques et des statistiques.

Ce n'est qu'en nous libérant du sentiment d'urgence dû au stress que nous redécouvrirons le plaisir d'enseigner, et nos élèves la joie d'apprendre. Hâte-toi lentement, disaient nos grands-parents. *Chi va piano va sano e va lontano...*

Je vous souhaite de belles et reposantes vacances d'été!

SAEN

+41 (0)79 748 29 12
 www.saen.ch

.....
¹ ArcInfo, «Les sports/le mag» de mai 2019, page 3.

La face cachée des chiffres

Selon le mémento statistique de l'école neuchâteloise, l'effectif moyen des classes au cycle 1 est de 18,1 élèves. Mais, au-delà du nombre, acceptable en apparence, la réalité est toute autre. Une collègue attend ainsi avec appréhension la rentrée d'août avec une cohorte annoncée de vingt-deux élèves en 3^e année. Quatre élèves au-dessus de la moyenne... Dans la population, certains pensent que ce n'est pas insurmontable...

Brigitte Tisserand

C'est vrai que quand le citoyen lambda et moi-même étions à l'école, dans les années 70, les effectifs des classes tournaient autour des vingt-quatre. Et ça fonctionnait. Mais les méthodologies ont changé. Difficile d'organiser des ateliers dans des locaux conçus pour des classes de vingt-quatre enfants en rang d'ognon. L'évaluation a changé, demandant d'observer davantage les enfants dans l'accomplissement d'une tâche. Et que dire de l'évolution de la société avec des familles devenues clientes, dont on doit satisfaire toutes les demandes.

Mais revenons à cette fameuse classe de vingt-deux élèves. Sept d'entre eux vont déjà à l'orthophonie, deux en ergothérapie, trois se rendent au soutien par le mouvement, cinq ont droit au soutien pédagogique et quatre enfants allophones suivent un soutien langagier. L'un d'entre eux présente une dysphasie sévère et sera suivi par l'unité ambulatoire de langage (UAL) mise en place par le CERAS - Centre régional d'apprentissage spécialisés. Deux autres sont signalés pour une dyspraxie sévère. En tout, dix élèves sont concernés par un suivi individuel. Dix élèves qui exigent une attention particulière, une adaptation du programme et un suivi régulier ponctué de multiples réseaux. Gageons que, à l'instar de ses prédécesseuses, la collègue ayant à faire face à ce surplus de travail se trouvera rapidement en situation d'épuisement.

Constatant l'insuffisance des mesures mises en place depuis l'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers¹, le SAEN réclame depuis longtemps déjà que ces élèves comptent double dans les effectifs des classes. Dans le contexte financier actuel du canton de Neuchâtel, ce genre de mesure n'est pas vu d'un bon œil, car ça implique évidemment une augmentation du nombre de classes, donc des salaires supplémentaires. Une fois de plus, c'est évidemment un mauvais calcul. Non seulement le nombre des enseignant-e-s en situation de burnout explose en engendrant des dépenses considérables, mais les enfants eux aussi en font les frais. Nul besoin de rappeler ici que les problèmes qui n'ont pu être traités convenablement dans les petits degrés se reporteront sur les années suivantes. Ils mettront en difficulté d'autres collègues privant les élèves, cahoté-e-s dans un carrousel de remplaçant-e-s plus ou moins adéquat-e-s, de vivre la scolarité sereine à laquelle ils ont droit.

Pourtant, il est probable qu'une telle mesure se solderait par des coûts neutres au niveau du budget cantonal tout en permettant une formidable «économie humaine» du côté du corps enseignant et des élèves. Peut-on espérer un sursaut de lucidité de nos politiciens face à la réalité du terrain?

¹ Voir *Prends soin de mon doudou*, p. 51.

Les membres des associations et syndicats cantonaux d'enseignants affiliés au SER bénéficient d'un rabais de 19% sur l'assurance vélo et sur d'autres encore.

Generali Assurances
T +41 800 881 882
partner.ch@generali.com
generali.ch/ser



Maths: mauvaise moyenne!

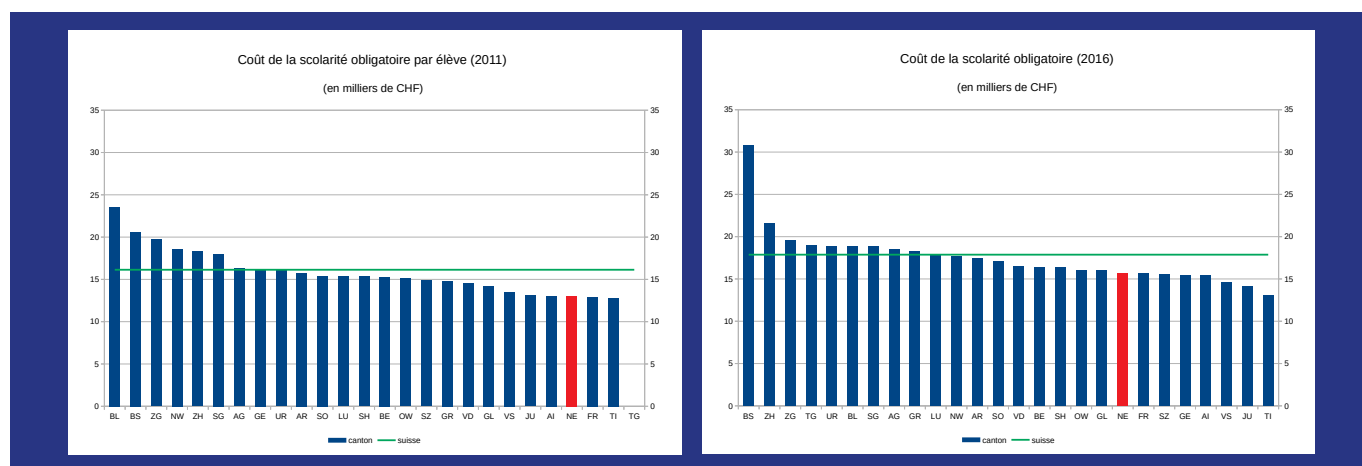
Ainsi donc, les résultats des élèves neuchâtelois aux tests de maths COFO 2016 sont mauvais! Les machines à communiquer ont immédiatement embrayé pour relativiser la contreperformance: «Les élèves neuchâtelois·es dans la moyenne», «L'école la moins chère de Suisse tient la moyenne»...

Pierre Graber

La moins chère?

C'est de bonne guerre, nous l'avons longtemps affirmé. Pour être précis, il faudrait dire parmi les moins chères (dans le trio de queue) si on considère l'ensemble de la

scolarité obligatoire ou alors évoquer les deux premiers cycles (école primaire). Mais, de toute façon, c'était vrai avant la mise en place des nouvelles structures (régionalisation)!



En cinq ans, le cout annuel moyen par élève est passé de Fr. 13'000.- à Fr. 15'600.-, alors que l'impact des décisions pédagogiques (davantage de leçons) se limite à Fr. 500.-environ!

Et les maths dans tout ça?

Le rapport national 2016¹ est intéressant et il est vain de vouloir résumer 188 pages en quelques lignes. Disons-le d'emblée, Neuchâtel présente les plus mauvais résultats avec Bâle-Ville. On se doute donc que les moyens financiers investis dans le système scolaire n'expliquent pas tout...

Retenons un paramètre: dans les deux cantons, les élèves de familles parlant seulement une langue étrangère à la maison sont en grande difficulté. D'une manière générale, la compréhension des problèmes et des consignes explique partiellement le piètre résultat. Il semble donc indispensable de trouver un moyen d'intégration langagière pour les adultes et de développer sérieusement les mesures d'aide aux enfants allophones.

Quelques considérations encore. L'épreuve était intégralement informatisée... Cela peut aussi expliquer certaines différences entre cantons. Le très faible usage des salles dédiées pour des activités mathématiques dans nos centres, ainsi que, plus généralement, la res-

ponsabilité de l'apprentissage parfois confiée à des enseignant·e·s maîtrisant eux-mêmes insuffisamment l'outil peuvent avoir joué un rôle. Il semble bien que les cantons présentant une meilleure réussite montrent davantage de détermination dans ce domaine aussi. Par contre, les moyens d'enseignement en maths sont les mêmes dans toute la Romandie, ce qui n'est pas le cas pour les autres branches. Les variables tiennent alors à la pédagogie, à la dotation horaire et aux structures. Sur ce plan-là, pour le cycle 3, Neuchâtel a choisi une formule proche de celle pratiquée dans le canton du Valais qui présente, lui, d'excellents résultats. Mais il ne faut pas non plus la considérer comme une potion magique, puisque Fribourg continue de répartir les élèves dans des filières à l'école secondaire avec un succès égal!

Enfin, rappelons que les élèves ont passé ces épreuves en 2016. Cela signifie qu'ils ont parcouru leur cursus scolaire intégral dans les anciennes structures. Les tests ne mesurent donc en rien la réussite de la réforme du cycle 3; pour cela, il faudra attendre la prochaine volée. Mais pour y avoir terminé ma carrière, je ne m'attends hélas pas à observer une progression manifeste.

¹ https://www.ne.ch/medias/Documents/19/05/Rapport_COFO2016.pdf



© symalco

Lettre ouverte pour la musique

L'Association Vaudoise des Enseignant-e-s de Musique/Syndicat des Services Publics (AVEM-SSP) a publié le 17 mai une lettre ouverte appelant toutes les personnes sensibles à la cause des écoles de musique du canton afin que, d'une part, «les jeunes puissent enfin bénéficier pleinement d'un enseignement de qualité, de proximité et financièrement accessible au plus grand nombre et, d'autre part, que les enseignant-e-s puissent bénéficier de conditions de travail à hauteur des exigences de leur formation».

«Voilà plus de six ans que la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM) déploie progressivement ses effets. L'année 2018 aurait dû être celle de la pleine mise en vigueur de cette loi», écrit la l'AVEM-SSP. Or, souligne-t-elle, à ce jour:

- le financement fait encore défaut, les subventions manquent et les montants ont été initialement mal calculés. Les écoles de musique sont exsangues;
- les écolages ont pris l'ascenseur dans la plupart des écoles de musique, rendant plus difficile un large accès à nos cours;
- le système de bourse communale sensé pallier les écolages trop élevés pour bien des familles ne fonctionne pas, sauf dans quelques rares communes;
- la convention collective de travail (CCT), demandée depuis des années par le Conseil d'État et les employé-e-s (début des travaux en 2005!), rencontre un refus patronal qui bloque tout le processus de création de conditions de travail uniformes et dignes sur l'ensemble du territoire cantonal;
- le salaire des professeur-e-s n'atteint toujours pas la cible prévue et plafonne en deçà de celui d'un-e enseignant-e du primaire. Cela bien que chaque professeur-e soit détenteur d'un titre de master.

Ne voulant en aucun cas que la LEM soit un processus inachevé, et dans le but que ses objectifs soient pleinement atteints, l'AVEM-SSP demande:

- l'achèvement rapide de la CCT qui est la colonne vertébrale du processus;
- l'augmentation des subventions allouées aux écoles de musique;
- la maîtrise des écolages afin de ne pas peser sur le budget des familles et pour laisser ouvert l'accès aux cours de musique pour le plus grand nombre. *(com./réd.)*



Ensemble, vivons l'éducation physique!

Les 10 et 11 septembre prochain, l'UER EPS de la HEP Vaud organise, sur le site de l'Université de Lausanne, deux journées cantonales de formation continue pour les enseignant-e-s spécialistes EPS. Le rendez-vous va notamment permettre d'alimenter les réflexions des enseignant-e-s sur le travail collaboratif et/ou coopératif en éducation physique et sportive (EPS).

Actuellement, en effet, les questions de «vivre ensemble» sont au cœur des enjeux éducatifs, souligne l'organisatrice sur son site: «Plus que jamais, le collectif et ses valeurs doivent être enseignés. De nombreuses stratégies pédagogiques placent l'élève au centre de l'apprentissage en favorisant les interactions entre élèves. Les enseignants doivent prendre appui sur la diversité des élèves afin que ces interactions soient au service des apprentissages pour tous.»

Le programme comprend notamment une conférence d'Alan Roura, navigateur professionnel, des présentations de travaux de recherche menés au sein de l'UER EPS, des ateliers pratiques en salle de sport, ainsi qu'un nouvel espace d'échanges professionnels.

Programme détaillé et inscriptions: www.hepl.ch/cms/accueil/actualites-et-agenda/actu-hep/vivons-leducation-physique.html *(com./réd.)*



Initiative multinationales responsables

Les multinationales suisses doivent respecter les droits humains et l'environnement. Soutenez l'initiative pour des multinationales responsables en commandant un sac gratuitement!

www.initiative-multinationales.ch/sac





© Philippe Martin

Des résultats vaudois encourageants

Le 24 mai dernier à Berne, la Conférence suisse des directrices et des directeurs de l'ins-truction publique (CDIP) a dévoilé les résultats de deux tests menés sur les compétences fondamentales des élèves de 11e HarmoS en mathématiques (2016) et de 8e en langues (2017) (voir aussi en p. 44).

Concernant la langue d'enseignement, le français en Suisse romande, on ne constate que peu de différences entre les cantons qui affichent des résultats élevés dans leur grande majorité. Ainsi, ce sont près de neuf élèves vaudois sur dix qui maîtrisent les compétences fondamentales en français. Dans la deuxième langue nationale, l'alle-mand, les résultats vaudois sont également réjouissants. C'est un facteur important de cohésion au niveau helvétique, souligne l'État de Vaud dans un communiqué.

C'est en mathématiques que les résultats obtenus dans les vingt-six cantons présentent une réelle hétérogénéité. Même s'il faut relativiser les résultats de cette première en-quête nationale sous cette forme, les indicateurs vaudois sont encourageants. Avec 69% d'élèves qui ont atteint les compétences fondamentales, Vaud se situe clairement au-dessus de la moyenne suisse de 62% et parmi les cantons les plus performants, se réjouit l'État de Vaud. Cette enquête conforte le Département de la formation, de la jeu-nesse et de la culture (DFJC) dans son soutien à l'harmonisation scolaire entamée en Suisse romande avant la Suisse alémanique, conclut le communiqué. *(com./réd.)*

Baisse du chauffage dans les classes

Baisser la température dans les classes et dans les bâtiments de l'administration canto-nale – de 1,2 à 3 degrés - pour faire des économies de chauffage? C'est la proposition faite par le député Philippe Liniger (UDC) dans une interpellation déposée en février dernier et qu'a acceptée récemment le Conseil d'État.

Dans sa réponse, le gouvernement rappelle que la protection du climat est une priorité. L'un des axes mis en œuvre par les autorités porte sur l'isolation des bâtiments pour di-minuer les consommations d'énergie et donc limiter les émissions de CO₂, puisque les dépenses énergétiques du secteur du bâtiment atteignent près de 40% de la consom-mation énergétique totale du canton. Le Conseil d'État s'est également engagé pour qu'à l'horizon 2050, les énergies renouvelables endogènes représentent 20% de l'éner-gie totale du canton. Il soutient en conséquence la proposition du député, visant à ré-duire la température dans les bâtiments - de 1 à 2 degrés et en accord toutefois avec les différents responsables et directeurs des sites concernés et avec les activités conduites sur chaque lieu, précise-t-il. Pour les écoles, le DFJC a donné son accord de principe d'abaisser les températures de consigne selon les demandes exprimées par les direc-tions d'établissements scolaires, sous réserve de l'avis du service de la santé.

(com./réd.)

Caisse de prévoyance, suite des discussions

C'est de bon matin, le 8 mai, que la Délégation du Conseil d'État pour les questions de personnel a rencontré les représentant-e-s des associations professionnelles et des syndicats.

La Délégation a tout d'abord informé les partenaires sociaux sur le résultat de la consultation sur le projet de révision de notre caisse. Même s'il en ressort que la majorité des milieux concernés soutient le principe d'un changement de primauté, sur la question du financement les avis sont très partagés, en particulier du côté de la recapitalisation. Les associations de personnel refusent le projet et demandent un effort plus conséquent de l'État alors que d'autres, comme les communes, refusent de participer à une éventuelle recapitalisation. Plusieurs services tirent la sonnette d'alarme et craignent une vague de départs et une démotivation des collaborateurs et des collaboratrices. En ce qui concerne la consultation du personnel, les réponses ont été peu nombreuses (817 personnes) et ne permettent de tirer aucun enseignement. Dès lors, la situation est très complexe, avec globalement un avis négatif sur de nombreux points de la réforme proposée.

Le Conseil d'État va devoir trouver et formuler une nouvelle proposition susceptible de tendre vers un consensus. C'est pourquoi nos autorités vont discuter d'un nouveau projet qui nous sera présenté «juste avant ou juste après les vacances». Et c'est à ce moment-là que les négociations pourront véritablement commencer. Nous continuerons à nous engager avec la plus grande énergie pour améliorer ce projet inacceptable en l'état.

(ge)

Une phrase prémonitoire

Dans le cadre d'un reportage pour le *TJ Soir*, la problématique de la pénurie des enseignant-e-s, en particulier dans le canton de Fribourg, a été traitée. Peu de solutions concrètes sont proposées et il faut vraiment s'attendre à une situation très compliquée si les modifications de la loi sur notre caisse de prévoyance devaient entrer en vigueur au 1er janvier 2021. Interrogé sur ce point, notre conseiller d'État, M. Siggen, a répondu par cette petite phrase: «On espère que ce soit l'année scolaire qui prime, ça veut dire le milieu de l'année 2021, et si j'arrive encore à repousser un petit peu, cela arrangerait évidemment.»

Pour les associations d'enseignant-e-s, ce calendrier de mise en œuvre sera une priorité afin que vous ayez d'une part le temps de prendre vos dispositions et que d'autre part, la qualité de notre École soit garantie.

(ge)

Que quoi être fiers et fières

Comme vous l'avez sans doute lu, selon les enquêtes menées en 2016 et 2017, nos élèves obtiennent d'excellents résultats. Que ce soit en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en orthographe, les Fribourgeois-e-s se distinguent par une atteinte des compétences au-dessus de la moyenne suisse. Sans triomphalisme aucun, nous pouvons être fiers et fières de cette situation et notre Direction nous a chaleureusement remercié-e-s. Mais ces résultats ne doivent pas occulter les problèmes auxquels nous sommes confronté-e-s chaque jour dans notre classe, les manques de moyens notamment pour accompagner les élèves en difficulté et les contraintes imposées qui surchargent notre emploi du temps. Faire toujours mieux, oui, mais pas à n'importe quel prix...

(ge)

Bank
Banque
Banca

CLER

À découvrir sur: <https://www.cler.ch/fr/ser>

La banque CLER
offre des conditions
attrayantes aux
affilié-e-s du SER

On ne va pas jouer sur les mots

En cette fin d'année scolaire, il est temps de revenir sur quelques points forts qui ont fait notre actualité, votre actualité, celle de la SPFF. L'été approche avec son temps de pause bienvenu et mérité. Un petit coup d'œil dans le rétroviseur sur quelques sujets qui ont émaillé une année syndicale très dense.

.....

Gaétan Emonet, président de la SPFF



Il y a exactement une année, le Conseil d'État présentait les résultats des analyses du comité de notre caisse de prévoyance. Implacables, les facteurs d'incertitudes sur l'avenir exigent une *réforme*. Et depuis le 28 novembre, date de la présentation des trois variantes mises en consultation, le mot «inacceptable» a prévalu dans les discours des associations professionnelles et dans les salles des maîtres. Et comme réponses, deux *assemblées générales*, une *manifestation* et un *débrayage*. Enfin, nous entrons en *négociations*.

Les projets d'établissement tels que nous les connaissons actuellement arrivent à bout de souffle. Et c'est le concept «Maintien et développement de la qualité de l'école fribourgeoise» qui prendra le relais. *Dense, déstabilisant* mais *réaliste* s'il est appliqué tel que prévu, ce projet sera en phase pilote dans plusieurs établissements dès cet automne. Nous avons participé activement à sa rédaction et avons souvent été très critiques surtout par rapport à la masse de travail que peuvent provoquer les *récoltes de données* et par rapport à l'*évaluation externe*.

Dès le 1er janvier 2020, l'État prendra à sa charge les frais liés aux fournitures scolaires, tandis que les communes financent les activités extrascolaires obligatoires. Une réflexion a été menée avec les acteurs et les actrices concerné-e-s et un rapport complet a été remis début avril. Un *forfait* par élèves sera calculé sur la base d'une *liste* des fournitures scolaires, en y ajoutant une *contribution* pour les Activités créatrices, les Arts visuels, les photocopies et le matériel de classe. Ce montant forfaitaire devrait être mis à disposition des établis-

sements via un *versement* de l'État vers le cercle scolaire.

Plusieurs décisions touchant le dossier «Évaluation des élèves» ont été prises. En effet, avec la mise en œuvre du *Lehrplan 21*, nos collègues alémaniques devaient synchroniser quelques changements. Du côté francophone, nous avons un peu plus de temps. C'est pourquoi il est prévu, notamment, un *outil de suivi* qui permettra de présenter la progression des apprentissages pour les 1H et 2H et l'*introduction des notes* dès la 5H.

Si la loi sur la pédagogie spécialisée est entrée en vigueur, son règlement mis en consultation a soulevé plusieurs questions. La prise en charge des élèves en difficulté reste un thème récurrent que nous suivons de près. Mesures de logopédie dispensées par *des prestataires indépendant-e-s*, établissement et relecture du *PPI* (projet pédagogique individualisé), *attribution* des MAR (Mesures d'aide renforcées de pédagogie spécialisée), bureau de coordination, *ressources financières*, *évaluation* et orientation des élèves suivi-e-s et nouvelle organisation pour les *enseignant-e-s spécialisé-e-s* sont autant de sujets à clarifier encore.

J'aurais encore pu vous parler de Frischool et de son introduction *ratée*, des projets d'évaluation du personnel de retour à la *case départ*, de nos revendications salariales restées *lettre morte* ou du dossier de la pharmacie scolaire dont nous avons *peu de nouvelles*. Mais sachez que la SPFF continue son *développement*, engage des forces pour améliorer sa *communication* et cherche à être plus *proche* de vous et de vos préoccupations.



+41 (0)79 607 95 52
www.spff.ch



www.amcoff.ch

Votations du 19 mai: CPEG

La SPG se réjouit qu'une majorité de la population ait choisi de recapitaliser la caisse de pension des fonctionnaires ce dimanche 19 mai. Si les deux projets de loi ont été acceptés, les Genevois-es ont accordé leur préférence au PL 12228. Rédigée par l'Alternative et les syndicats, cette loi apporte une plus grande solidarité entre les assuré-es et un meilleur équilibre des efforts entre l'État employeur et les actifs-ives. Ce résultat, on le doit au fort engagement du Cartel et de ses associations, dont la SPG, qui ont soutenu cette loi avant et pendant la campagne. Une preuve de plus, s'il en faut, que la mobilisation paie.

(fm)

Votations du 19 mai: RFFA

La population a accepté la réforme fiscale au niveau national et cantonal. La SPG et le Cartel sont inquiets des retombées de cette réforme sur la fonction publique et la population, une réforme élaborée dans une perspective unilatérale quantitative qui se cantonne à favoriser des entreprises hautement capitalisées grâce à de nouvelles baisses d'impôts. Au niveau cantonal, le consensus fait la part belle à la croissance et aux multinationales alors que d'autres priorités (urgence climatique, réduction de l'écart de Pini, renforcement des services publics) devraient être en première ligne de nos préoccupations. (fm)

Ouvrages de référence

Considérant sa résolution du 28 mars 2017, l'assemblée des délégué-es de la SPG réunie le 7 mai dernier s'est prononcée en faveur de l'utilisation des ouvrages de référence lors des épreuves cantonales. Les membres de l'association ont ainsi réaffirmé qu'il revient aux professionnel·les de l'enseignement de se prononcer sur des questions pédagogiques. Les réactions du département et de la DGEO ont été vives et virulentes. Il est regrettable de constater que lorsque les enseignant-es semblent vraiment vouloir reprendre prise sur les aspects «métier» de leur travail, le département ne semble pas prêt à leur accorder cet apanage. Pourtant, les spécialistes de l'enseignement seront toujours les enseignant-es. Il est indispensable aujourd'hui de revaloriser leur jugement professionnel et de leur rendre la parole pour que chacun-e puisse se réapproprier son métier et en assurer les bonnes conditions d'exercice.

(fm)

Saisie des résultats dans GECO

À la suite du retour de la SPG à la DGEO concernant la saisie des résultats des épreuves cantonales dans GECO en juin 2018, le service de l'évaluation et de l'enseignement (SEE) a proposé en avril 2019 de tester un système qui se voulait plus ergonomique et qui consistait à soumettre aux enseignant-es une calculatrice, les déchargeant ainsi du fastidieux et acrobatique calcul de totaux distincts pour les attentes fondamentales et les activités en progression. Néanmoins, les évaluations avaient déjà été imprimées au moment de la rencontre et leur mise en page n'a pu être adaptée à ce nouveau système. Ainsi, au lieu de la substitution attendue, le système ante et le nouveau système ont coexisté et de nombreux·ses enseignant-es ont effectué le travail à double, parce que la mise en page induisait de compter les points avant de saisir les données dans GECO. La SPG n'a donc pas proposé et surtout pas décidé de modifier la procédure, mais elle a en effet accepté de tester un autre système. Néanmoins, si la SPG a transmis l'information en AD, elle regrette que la DGEO n'ait pas communiqué plus précisément sur les modifications apportées à GECO. Le temps consacré à la saisie des résultats a augmenté de manière disproportionnée ces dernières années. Les directions d'établissement ont validé ce constat en attribuant une décharge aux enseignant-es concerné-es. Cette augmentation est une des conséquences de l'introduction du concordat HarmoS qui conduisent les épreuves cantonales à poursuivre des objectifs contradictoires, voire incompatibles. Le temps dévolu en cette fin d'année à saisir ces résultats est disproportionné et inacceptable et contribue à la surcharge administrative en une période de l'année déjà particulièrement chargée. Il est grand temps de se demander sérieusement si c'est à l'enseignant-e que doivent revenir ces tâches qui n'apportent aucune plus-value pédagogique et qui ne servent qu'à piloter le système. La SPG devra prochainement se positionner d'une manière plus large contre ces tâches administratives qui se répercutent sur les enseignant-es à cause notamment d'un encadrement PAT (personnel administratif et technique) insuffisant des établissements primaires.

(fm)



© niro



Après le 14 juin?

Francesca Marchesini, présidente de la SPG



Les associations professionnelles et les syndicats se sont mobilisés pendant plus d'une année pour organiser la grève féministe / grève des femmes* de ce 14 juin 2019. De nombreuses discriminations ont été constatées et dénoncées dans tous les secteurs. Les femmes de toute la Suisse se sont approprié l'espace public de 00H01 à 23h59, elles ont fait la grève du travail rémunéré, du travail ménager et de la consommation. Elles ont manifesté dans la rue pour porter leurs revendications et montrer leur détermination à obtenir de vrais changements pour enfin atteindre cette égalité hommes-femmes inscrite dans la constitution depuis 1981. Aujourd'hui, ce 14 juin que nous avons tant préparé est derrière nous. Quelle suite donner à cette mobilisation? Quels indicateurs pour mesurer l'atteinte de nos objectifs?

Du déséquilibre de l'encadrement PAT entre le primaire et le secondaire

Afin d'illustrer le sexisme ordinaire qui modélise encore le fonctionnement de l'école publique, permettez-moi ici de m'adonner à un petit exercice de comparaison. L'établissement primaire de Veyrier, composé de trois écoles (Grand-Salève, Bois-Gourmand et Pinchat) accueille actuellement 980 élèves. Pour soutenir la direction d'établissement dans la gestion de cet établissement hors normes, il y a une secrétaire à 100% et 31 périodes dévolues aux maitres-ses adjoint-es (MA), réparties entre les trois écoles. Depuis cette année, l'établissement a également été doté d'une éducatrice qui travaille à 50%. Le volet médical est assuré à 60% par une infirmière (une journée par école). Enfin, l'entretien des bâtiments est confié à trois concierges (un par école).

Le cycle de Drize quant à lui accueille environ 800 élèves. Il est géré par un directeur. Le secrétariat est composé de deux secrétaires (dont une responsable du service des remplacements) à temps partiel, cumulant environ un poste à 150%, une stagiaire et un économiste comptable à environ à 50%. La gestion RH du personnel PAT est dévolue à une administratrice qui

est membre du conseil de direction. Pour soutenir la direction au niveau pédagogique, il y a également quatre doyen-nes déchargé-es à près de 50% de leurs heures d'enseignement. Le staff est également composé d'une bibliothécaire, de deux assistant-es techniques à temps partiel qui sont chargé-es de la préparation des labos et de l'entretien technique (informatique, beamer, photocopieuses) et d'un concierge qui assure l'intendance. Le volet «médical» est quant à lui composé d'une infirmière à 50%, de deux assistant-es sociales à temps partiel, de deux psychologues et d'une orientatrice professionnelle.

S'il ne fallait retenir qu'un seul élément justifiant la mobilisation du 14 juin des enseignant-es primaire, ce serait la disproportion des moyens octroyés entre le primaire et le secondaire, car elle dénote notamment le peu d'estime que le département et le Grand Conseil accordent encore actuellement aux besoins de l'école primaire et à notre corps professionnel. Un corps professionnel composé à 85% de femmes. Or, plus l'on monte dans l'âge des élèves, plus la proportion masculine du corps enseignant augmente. Si l'on connaît aujourd'hui le fameux «plafond de verre» qui tend à bloquer l'ascension hiérarchique des femmes, il est regrettable de constater qu'une hiérarchie semble s'être établie entre les différents ordres d'enseignement et qu'elle continue, sans réelles justifications factuelles, à être cultivée. Si vous, enseignant-es du primaire, êtes effaré-es de constater les moyens qui sont accordés au niveau administratif et technique pour soutenir la direction et les enseignant-es du cycle d'orientation, dites-vous bien que l'on peut presque doubler ces effectifs pour un établissement du post-obligatoire. Il est également intéressant de se demander ce qui justifie qu'un-e directeur-trice du primaire soit rémunéré-e en classe 24 et que son ou sa collègue du secondaire le soit en classe 26. Le fait que dans le secondaire, la responsabilité du bâtiment incombe aux directions ne suffit toutefois pas à justifier la différence d'encadrement PAT entre les établissements du primaire et du secondaire.

De la surcharge administrative des enseignant-es du primaire

Nous dénonçons depuis des années la surcharge administrative des enseignant-es du primaire, mais elle est constamment remise en question par le département et la DGEO. Or, c'est au sein de ce hiatus entre le primaire et le secondaire que se situe entre autres cette fameuse surcharge. Ce qui au cycle est dévolu au secrétariat et à l'équipe médicale et technique est porté en primaire par les titulaires: compléter les rapports et les PES (procédure d'évaluation standardisée), saisir les résultats des épreuves cantonales dans GECO, prendre à sa charge les innombrables échanges de courriels et d'appels pour organiser des réseaux, rédiger des PV d'entretiens ou de séances, mener des entretiens difficiles, gérer la photocopieuse et ses nombreux bourrages, installer un beamer pour projeter des images ou un documentaire, constater qu'il manque une prise, chercher la prise dans toutes les classes, cliquer sur la bouée pour signaler un problème informatique, attendre plusieurs jours avant d'obtenir une réponse, gérer les fournitures scolaires ou le matériel technique qu'il faut commander et aller chercher à l'économat du DIP ou au SEM, organiser, préparer et entretenir l'économat de l'école et l'atelier du livre (étiqueter, numérotter, numériser, plastifier tous les livres, gérer les prêts), chercher des remplaçant-es et des accompagnant-es, rechercher des remplaçant-es et des accompagnant-es dans l'urgence en cas de désistement, préparer ses remplacements, entretenir et aménager l'espace classe pour offrir un lieu propice aux apprentissages. S'il revient encore aux titulaires d'endosser ces différentes responsabilités, c'est notamment parce que

nous restons enfermé-es dans ces stéréotypes de genre où il revient aux femmes – plus maternelles – d'éduquer les enfants et aux hommes – qui ont plus de poigne – d'instruire des élèves. Nous sommes encore les héritier-ères de cet ancien adage dont l'école primaire continue à pâtir «petits élèves, petits problèmes» et nous commençons seulement à prendre conscience qu'il n'en est rien. Néanmoins, certaines missions associées au «prendre soin» sont «naturellement» confiées à des femmes et souvent à titre gracieux, car leur prise en charge relèverait de l'instinct maternel et non de compétences acquises. Ainsi, si l'on envisage encore de demander à une enseignante primaire de changer la couche d'un enfant de 11 ans, personne n'envisagerait de confier cette même tâche à un enseignant du secondaire.

La mobilisation fut belle le 14 juin, néanmoins, il y a encore de l'ouvrage au primaire pour atteindre l'égalité et faire reconnaître le jugement professionnel des enseignant-es. On peut en effet constater que nul autre ordre d'enseignement n'est aussi peu reconnu et entendu que celui du primaire. Même lorsque les enseignant-es prennent position de manière forte sur des questions pédagogiques, notamment sur l'utilisation des ouvrages de référence pendant les épreuves cantonales, la conseillère d'État peine à reconnaître la validité de leur jugement professionnel. L'école primaire genevoise n'ira mieux qu'à partir du moment où l'on prendra conscience des inégalités sexistes qui régissent encore l'organisation et l'attribution des tâches entre les établissements du primaire et du secondaire et qu'on prendra au sérieux les problématiques du primaire, ses réels besoins et ceux de ses professionnelles. •

Soirée divine: un succès divin

Le 17 mai, la SPG a convié ses membres et toutes personnes intéressées à se questionner sur la posture des femmes dans l'enseignement en tant que femme et en tant qu'enseignante. Je tenais ici à remercier tout particulièrement toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette soirée une réussite. Nos trois intervenantes d'abord, Mmes Collet, Monnier et Michellot, qui nous ont permis d'approfondir nos réflexions et de cerner certains de nos stéréotypes de manière dynamique et complémentaire. Mme Lambelet qui a coordonné les interventions et animé le débat. Le comité qui a parfaitement assuré et maîtrisé l'intendance de la soirée. Les membres du GT grèves des femmes* / grève féministe qui ont consacré beaucoup de temps à l'organisation de la soirée et ont largement œuvré pour rendre le hall d'entrée de Geinsendorf un peu «sexy». Olivier Hinderberger qui nous a projeté *L'ordre divin*. Pauline Maillard qui nous a régalié-es avec son incroyable buffet. Sans oublier bien sûr, toutes celles et ceux qui sont venu-es et qui ont contribué ainsi à faire vivre cette soirée et à en faire un moment de partage et d'échange. Merci à toutes et tous.

(fm)



Quelques échos de l'Assemblée des Délégué·e·s

La traditionnelle AD SPVal s'est déroulée à Martigny-Croix, le 25 mai dernier, en présence de 160 délégué·e·s sur 169, de la vice-présidente de la commune et des responsables du Département et du Service.

Olivier Solioz, président de la SPVal



En introduction, je tiens à vous livrer le message d'ouverture prononcé par la présidente du jour, Catherine Boni

«Aujourd'hui, j'ai envie de vous emmener avec moi, là-bas... Où tout a commencé...

Il y a des moments, dans nos vies précipitées, tourmentées et dispersées où il est nécessaire de se recueillir, se rassembler, retourner en quelque sorte à la source, et de là, mieux voir où l'on doit aller.

L'apercevez-vous? Notre source...

Ce métier de l'humain, passionnant, chronophage, au subtil gout du partage, à la saveur idéaliste et exigeante. Un métier qui nous permet de montrer par des actes concrets notre souci de l'autre, du lien social, du collectif et qui nous mène, malheureusement parfois, au perfectionnisme maladif...

Oui, c'est vrai... Notre travail devient difficile et bien souvent on ne s'y retrouve plus.

Il est légitime de réclamer auprès de nos responsables politiques les moyens et les signes forts qui nous permettront de continuer à pratiquer.

Parlons de notre souffrance face aux injonctions qui émanent, en permanence, de toutes parts – parents, institutions et même élèves – et empêchent de plus en plus notre libre arbitre.

Dénonçons la réalité citoyenne actuelle, les changements sociétaux qui se déversent sur l'école comme des torrents en furie, balayant nos illusions au passage...

Mais là n'est pas tout... N'oublions rien... Faisons un pas en arrière, revenons là où coule l'eau pure, celle qui titillait notre soif et a su l'apaiser.

Nous n'avons pas le droit de laisser tomber! Gardons le regard fier et vif, les bras levés, tendus vers ce bel idéal de nos débuts.



Catherine Boni, Présidente de l'AD 2019

La citation le dit: "Il faut tout un village pour élever un enfant!" Ainsi, il est de notre responsabilité de continuer à participer à la construction de la société en transmettant notre savoir et en valorisant les compétences de nos élèves

Vous l'aurez deviné...! J'apprécie le vert et la symbolique à laquelle on rattache cette couleur!

Ces propos tenus n'engagent que moi. Ne voyez en ce message ni volonté moralisatrice ou culpabilisante. Ce n'est que le partage de ma pensée du jour, sincère, quelque peu naïve, que je vous laisse prendre, ou pas, avec un peu de hauteur et d'indulgence.

Steve Jobs disait: "La seule façon de faire du bon travail est d'aimer ce que vous faites!"

Ainsi, je vous souhaite, à toutes et tous, une seule chose: AIMER! Et si vous avez perdu le chemin, ou ne l'avez pas encore trouvé, continuez à chercher!»

Les délégué-e-s ont adopté deux résolutions dont voici les demandes adressées aux autorités:

Nouvelles dotations dans le cadre des cours AC&M

Les délégué-e-s SPVal demandent:

- que les normes en vigueur pour l'attribution des cours AC&M soient revues pour fixer les effectifs des groupes à 13 élèves maximum (actuellement de 12 à 19 élèves);
- que l'encadrement des élèves à besoins particuliers soit également assuré lors des cours AC&M;
- que les classes à deux degrés bénéficient de cours AC&M spécifiques par degré quel que soit l'effectif de la classe.

Solutions urgentes pour la gestion des élèves en difficulté de comportement

Les délégué-e-s SPVal demandent:

- que des réponses urgentes soient apportées pour les défis croissants de la gestion des classes, dès l'année 2019-2020, comme:
 - mettre en place des aides répondant aux besoins particuliers (GNT, co-enseignant-e, éducateur-trice en milieu ouvert qui peut intervenir en classe et dans la famille,...);
 - créer «des classes relai» ou des espaces d'accueil ponctuel dans les centres scolaires;
 - augmenter les dotations des médiateurs-trices et des personnes ressources;
 - ...
- que les budgets nécessaires pour toutes et tous les professionnel-le-s lié-e-s à ces situations soient attribués.



(De g. à dr.) Thierry Émery, secrétaire de l'AD, Anne-Marie Mesiano, administratrice SPVal, Catherine Boni, présidente de l'AD, Nicolas Bressoud, vice-président de l'AD, et Olivier Solioz, président SPVal.

La vice-présidente de Martigny-Combe, Mme Dominique Chappot, a ensuite transmis les mots de bienvenue au nom de la commune hôte de la journée.

Les points habituels de l'ordre du jour se sont enchaînés sereinement. Des nominations statutaires ont été effectuées.

Lors du rapport d'activité SPVal, les éléments suivants ont plus spécifiquement été développés:

- Les augmentations des postes de spécialistes, les besoins futurs et les budgets nécessaires.
- L'importance des mesures allouées aux premiers degrés de la scolarité (dès la 1H).
- La transition numérique pour les enseignant-e-s.

- La problématique des remplaçant-e-s.
- Les relations avec les parents et la brochure *Famille-Ecole*.
- L'assistance juridique de l'État pour les enseignant-e-s.

Les représentant-e-s des associations faitières ainsi que de la caisse de pension ont exposé l'état d'avancement de certains dossiers.



Le président du SER, Samuel Rohrbach, a présenté:

- les résultats principaux de l'enquête sur le temps de travail;
- les Appels votés lors de l'AD SER du 18 mai 2019, soit l'Appel Numérique et l'Appel pour le 14 juin 2019.

La présidente FMEP, Marylène Volpi Fournier, a parlé:

- de l'assurance perte de gain pour les employés;
- des mesures d'accompagnements pour CPVAL;
- des comparaisons salariales.

Le directeur de CPVAL, Patrice Vernier, a exposé les détails:

- de l'introduction du changement de taux au 1er septembre 2019;
- des modifications organisationnelles de la caisse;
- du calendrier et des informations sur les plans de prévoyance.

Le chef du Département de l'économie et de la formation, Christophe Darbellay, a pris la parole pour présenter les nombreux dossiers de l'année écoulée, les projets ou les défis à venir. Les interrogations des délégué-e-s ont reçu les réponses du chef de Service, M. Jean-Philippe Lonfat. Le «Cri du cœur» d'une collègue a fait écho à la deuxième résolution de la journée.



Le verre de l'amitié, servi par les élèves de la classe de formation pratique, a clos cette matinée.

Suite à cette assemblée, le Comité Cantonal a eu un grand travail de suivi des dossiers en relations étroites avec le Service de l'enseignement. Le but étant la concrétisation de tout ou partie des revendications exprimées par les délégué-e-s qui représentent les 1'670 membres SPVal.

Et la fin de l'année scolaire fixée au 19 juin n'a pas stoppé les activités de la SPVal. Les travaux se prolongent jusqu'au 28 juin et reprendront dès le 12 août.

Bon été à vous!

Les feuilletons à suivre et à ne pas manquer

Vous avez été nombreuses et nombreux à nous suivre pendant la saison 2018/2019, certaines sagas vous ont tenus en haleine et vous en attendez le dénouement avec impatience. Sans «spoiler» qui que ce soit en ces derniers jours de juin, voilà un bref résumé des feuilletons qui se terminent et un aperçu d'intrigues à venir pour la rentrée 2019/2020.

.....

David Rey, président de l'AVECO



Compétences fondamentales

Les résultats étaient attendus et ils sont tombés quelques jours avant la rédaction de cet article. Je ne m'étendrai pas sur les résultats nationaux parce qu'il ne m'appartient pas de juger de la qualité du travail et des résultats des autres cantons. Je me permets tout juste quelques commentaires au sujet de ceux de notre canton en mathématiques. Le bilan, comme l'ont souligné le chef de département et le service de l'enseignement, est positif. Le Valais se positionne en tête de liste des cantons. Il est également intéressant de constater dans cette étude que le ratio temps d'enseignement en mathématiques et atteinte des compétences est très favorable. Malgré un nombre d'heures inférieur à la grille horaire du secondaire I par rapport à la plupart des cantons, les résultats sont supérieurs. Un indicateur qu'une augmentation du temps de présence des élèves n'est pas forcément une variable positive dans l'équation.

Gratuité de l'école

Voilà une saga qui aura fait parler d'elle... Les acteurs et les actrices de l'éducation attendaient avec impatience l'analyse effectuée par les autorités scolaires cantonales ainsi que les décisions qui allaient en découler. Certain·e·s craignaient et craignent encore une école à deux vitesses. Cela ne devrait pas être le cas en Valais. Les autorités, par l'entremise du chef de département et du chef de service, se sont engagées à mettre à disposition les moyens nécessaires à un bon fonctionnement de l'école malgré l'arrêt du Tribunal fédéral.

Cependant, un petit bémol vient noircir la si jolie mélodie. Dès la rentrée, les écoles devront équiper toutes et tous les

élèves avec un certain matériel. Chaque direction ou commun, en s'appuyant sur la liste transmise par le service de l'enseignement, va passer commande puis équiper les élèves. Les discussions vont déjà bon train dans les salles des professeur·e·s et entre les responsables du matériel... Quel cahier? Quelle règle? Faut-il un crayon de papier ou un porte-mine? Quelle plume et surtout combien de cartouches d'encre? Mini-classeur ou fichier rapide? Sans oublier qu'il faudra, dès la rentrée, distribuer tout ce joyeux matériel aux élèves! Cerise sur le gâteau: il faudra trouver un moyen judicieux permettant de distinguer le matériel individuel identique pour tous! Tout cela augure des moments assez sympathiques.

CPVAL

Pour conclure les séries qui ne vous ont pas épargné·e·s, celle de la CPVAL. Pour le moment pas de grand rebondissement, juste une intrigue qui devrait se finaliser sous peu. Surveillez le prochain courrier que vous recevrez de CPVAL. Ce dernier contiendra pour les intéressé·e·s des projections plus claires. De plus, pour qui aurait manqué un épisode ou souhaite en savoir davantage, notez dans votre calendrier que les personnes proches de la retraite pourront se rendre le 9 ou 12 septembre prochain à une conférence à ce sujet. Des informations plus précises passeront via votre faitière et votre association.

Voilà chers et chères collègues, il est temps pour moi de vous souhaiter un bel été, un temps de repos réparateur et plein d'énergie pour préparer activement la prochaine rentrée scolaire.